

A l'attention de Madame
 Maria Da Graça Carvalho, MEP
 Parlement Européen
 Rue Wiertz 43
 1040 Bruxelles

Bruxelles, le 17/08/2010
 N°0430/BMD

Mme la Députée,

J'ai le plaisir de vous contacter dans le cadre de votre rapport sur la simplification de la mise en œuvre des programmes cadres de recherche. Par ailleurs, je participerai à vos côtés à la rencontre organisée le 14 septembre par la Freie Hansestadt Bremen au Comité des Régions.

Je souhaite en premier lieu vous féliciter pour la qualité de votre projet de rapport du 23 juin 2010 : il rejoint en effet un très grand nombre de préoccupations des petites entreprises européennes et de leurs organisations intermédiaires. Il est en effet devenu pratiquement impossible pour des entreprises de petite taille de participer à des programmes communautaires et d'obtenir des subventions pour mener un projet innovant ; la plupart d'entre elles se désengagent des financements communautaires et préfèrent travailler avec les régions et les collectivités locales plus proches et plus efficaces.

Par ailleurs, il est illusoire de croire que, même avec la plus grande simplification, les petites entreprises s'investiront dans les programmes européens : elles ne peuvent pas intervenir seules et, sans une politique efficace en faveur de leurs organisations intermédiaires, elles n'auront jamais les moyens humains et financiers suffisants pour agir autrement que par des actions collectives structurées par leurs organisations intermédiaires.

Cette situation est d'autant plus regrettable que les mesures qui ont pu être menées en faveur des petites entreprises connaissent des succès remarquables et que l'important potentiel d'innovation des petites entreprises n'est pas suffisamment exploité, privant ainsi l'UE d'une source considérable de croissance et de positionnement dans la politique économique internationale.

L'UEAPME partage totalement les propositions de votre rapport. En ce qui concerne la simplification administrative, nous avons réalisé une analyse des difficultés rencontrées par les entreprises et les porteurs de projets dans nos organisations et nous avons formulé 105 propositions de simplification dont je retrouve plusieurs dans votre rapport. Bien qu'elles se réfèrent aux Fonds Structurels, la plupart d'entre elles s'appliquent aussi aux autres programmes communautaires. Par ailleurs, nous avons demandé une simplification des subventions dans le cadre de la révision du règlement financier communautaire, qui se base sur l'expérience pratique des opérateurs locaux. J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint nos 105 propositions de simplification ainsi que nos propositions de simplification du règlement financier.

Concernant votre rapport, je voudrais vous proposer d'évoquer, peut-être sous forme d'amendement oral, trois points principaux lors de la discussion des amendements le 2 septembre qui pourraient enrichir votre rapport avec une approche plus spécifique des petites entreprises:

- intégrer le Small business act européen et tenir compte de ses principes fondamentaux – analyse d’impact, only once, proportionnalité et consultation - dans la révision des procédures des programmes de recherche et d’innovation,
- donner plus d’importance aux organisations intermédiaires territoriales de petites entreprises pour une meilleure participation des petites entreprises et des entreprises artisanales aux financements de la recherche et de l’innovation,
- créer entre la Commission et le Parlement avec les organisations européennes de PME et de petites entreprises des groupes de travail techniques chargés de mettre en place les mesures de simplification adaptées aux réalités des petites entreprises.

Peut-être pourriez vous aussi évoquer le principe de la création d’un programme du type SBIRE existant dans le SBA américain, qui permet d’agir efficacement vers les petites entreprises et de soutenir avec le succès que l’on sait l’innovation dans les petites entreprises.

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer et vous expliquer nos positions. Je vous envoie en outre nos positions sur l’innovation et l’innovation dans la politique régionale qui reprennent ces remarques. Nous avons obtenu des positions de soutien de la part des Commissaires concernés.

En vous remerciant d’avance pour l’attention que vous voudriez bien porter à ma demande, je vous prie d’agréer, Madame la Députée, l’expression de mes salutations distinguées,

Original signé par
 Andrea Benassi
 Secrétaire Général

PJ